

**TARIFS LOCATION SALLE EMERAUDE - PROPOSITIONS TARIFS APPLICABLES AU 1er JANVIER 2023 (1)**

MANIFESTATIONS (1)	2 salles y compris bar et cuisine				1 salle y compris bar et cuisine			
	Locataire Extérieur		Locataire Locoal-Mendon		Locataire Extérieur		Locataire Locoal-Mendon	
Fest-noz et concert sans gradins	836 €		580 €		556 €		282 €	
Location avec repas, apéritif ou buffet dinatoire (uniquement avec traiteur)	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h	8h-02h	Durée de 8 h
	1 109 €	793 €	875 €	663 €	793 €	465 €	635 €	395 €
Location sans repas	8h-18h ou >4h	8h -12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h	8h-18h ou >4h	8h-12h ou 14h-18h ou <4h
	691 €	436 €	553 €	348 €	345 €	215 €	274 €	169 €
Troc&puces et équiva-lents/loto	674 €		494 €		436 €		316 €	
Spectacle avec gradins/Théâtre	508 €		382 €		418 €		274 €	

**TARIFS REGIE SONORISATION ET/OU LUMIERE**

- pour troc et puces, fest-noz, spectacles écoles, loto	<b>1 régie</b>	83 €	<b>2 régies</b>	162 €
- pour spectacles, théâtres	<b>1 régie</b>	110 €	<b>2 régies</b>	220 €

Dans le cas où un spectacle payant se produirait plusieurs fois dans la même journée, le tarif appliqué sera multiplié par 1,5.  
Le temps passé par les agents lors des répétitions de spectacles organisés à la salle sera facturé 20 €/H, sauf pour les écoles de Locoal-Mendon.

**TARIFS HORAIRES DE LA SALLE EMERAUDE (1)**

LOCATION EXTERIEUR A LA COMMUNE	55 €
LOCATION COMMUNE	44 €

**TARIFS LOCATION MATERIEL DE PROJECTION**

Location du Vidéo-projecteur :	33 €
Location de l'écran	11 €
Caution vidéo-projecteur:	coût du vidéo-projecteur acheté

**TARIFS PREFERENTIELS POUR LES ECOLES (1)**

Ecoles de la commune	- 40 % du tarif « locataire Locoal-Mendon, hors régies
Ecoles extérieures	- 10 % du tarif « locataire extérieur », hors régies

**Réduction de 20 % sur le montant de la location (hors régies) à partir du 2ème jour de location**
**DÉPASSEMENT D'HORAIRE**

Dépassement d'horaires prévus au contrat :	<b>65 €/ heure</b> pour 1 salle	<b>127 €/ heure</b> pour 2 salles
Dépassement d'horaires au-delà de 2H du matin	<b>65 €/ heure</b> pour 1 salle	<b>127 €/ heure</b> pour 2 salles
Sans présence du personnel communal	<b>65 €/ heure</b> pour 1 salle	<b>127 €/ heure</b> pour 2 salles
Avec présence du personnel communal	1 pers. <b>101 €/ heure</b> pour 1 salle	2 pers. <b>127 €/ heure</b> pour 1 salle
	1 pers. <b>161 €/ heure</b> pour 2 salles	2 pers. <b>190 €/ heure</b> pour 2 salles

**PENALITÉS DE NON NETTOYAGE**

1 SALLE	138 €
2 SALLES	241 €

**CAUTION ET RESERVATION**

<b>CAUTION</b>	<b>500.00 €</b> (chèque non encaissé, restitué après la manifestation)
<b>RESERVATION</b>	<b>50 %</b> du montant de la location à encaisser à la signature du contrat
<b>DÉSISTEMENT</b>	<b>50 %</b> du montant de la location à encaisser après la manifestation
	> 4 semaines <b>65 €</b>
	≥ 3 semaines et < 4 semaines <b>10 % de la location</b>
	≥ 2 semaines et < 3 semaines <b>30 % de la location</b>
	≥ 1 semaine et < 2 semaines <b>50 % de la location</b>
	≤ 6 jours <b>100 % de la location</b>

**(1) Prêt gratuit de salles**

-Pour réunions démocratiques des associations communales (Assemblée générale, bureau, réunion de travail) :

\*salle du bourg jusque 70 personnes, disponibilité entre le vendredi soir et le dimanche soir, sur réservation,

\*Emeraude si plus de 70 personnes, sur réservation et selon disponibilité de la salle,

le temps sur créneaux de l'activité de l'association est à privilégier

-Pour les écoles de Locoal-Mendon : Emeraude 1 fois par an (elles sont prioritaires sur les autres écoles sous réserve qu'elles aient réservé la salle)

-Pour les événements de grande ampleur communale : Trophée du bagad, 14 juillet, carnaval, printemps des artistes

-Pour lancement d'événements dans le cadre de la bourse à projet

la gratuité des salles et matériels n'exclut pas la signature d'un contrat de location